A M. le D. Bourneville
Hommage affectueux
Ant. Ritti

7

ÉLOGE

DU PROFESSEUR

CH. LASÈGUE



ÉLOGE

DU PROFESSEUR

CH. LASÈGUE

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE
DU 27 AVRIL 1885.

PAR

LE Dr ANT. RITTI
SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ
MÉDECIN DE LA MAISON NATIONALE DE CHARENTON
LAURÉAT DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

PARIS
OCTAVE DOIN, ÉDITEUR
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1885

ÉLOGE

DU PROFESSEUR

CH. LASÈGUE

Messieurs,

Lorsqu'on étudie la vie et les œuvres d'une de ces personnalités éminentes qui se sont illustrées dans les sciences, les lettres ou la philosophie, ce qu'on cherche à dégager c'est la pensée maîtresse, l'idée directrice, qui lui a servi de guide dans ses recherches, ses créations ou ses méditations. En médecine, pas plus que dans les autres sciences, l'esprit réfléchi ne marche au hasard de l'observation, vivant au jour le jour des faits qui se présentent; il subit toujours plus ou moins l'influence d'une idée doctrinale et ses travaux valent ce que vaut celle-ci. Mais il n'appartient qu'aux intelligences d'élite d'ouvrir à la science des voies nouvelles et d'y engager leurs contemporains. Lasègue fut une de ces intelligences, et les services signalés qu'il a rendus à la médecine mentale en sont la meilleure preuve.

S'il sacrifia d'abord à la méthode psychologique, obéissant en cela et à ses études premières et à l'enseignement de ses maîtres, il ne tarda pas à reconnaître l'inanité d'un tel procédé de recherches et la nécessité « de substituer

» l'observation directe à l'observation médiate, raisonnée, » appuyée sur des considérations physiologiques ou philo- » sophiques ». Arracher l'étude de la folie aux compromissions de la psychologie et la rattacher à la pathologie, telle fut sa pensée dominante, celle qu'on peut aisément suivre dans son enseignement et dans ses écrits, celle que, dans une occasion solennelle, il résuma dans les termes suivants : « Il y a un proverbe qui dit que toute branche » détachée du tronc est destinée à périr. Cela est vrai pour » la branche de la médecine mentale ; elle a besoin de » se rattacher au tronc de la médecine générale, souspeine » de ne pas vivre. »

Si M. Lasègue doit être, en aliénation mentale, considéré comme un penseur original, et — osons le dire — comme un novateur, il possédait encore bien d'autres mérites dont le moindre suffit à certains pour les mettre en évidence. A la fois orateur incomparable et écrivain d'une rare précision, professeur d'une habileté consommée et clinicien patient et sagace : pour apprécier dignement cette vaste intelligence aux capacités si diverses, il ne faudrait pas moins que plusieurs des brillantes qualités dont elle était si libéralement douée.

Alexandre de Humboldt, sollicité d'écrire une préface aux œuvres de l'illustre Arago, son ami, la commence par cette phrase d'excuse : « Je remplis avec trop de confiance » peut-être et sans consulter la mesure de mes forces, un » douloureux de voir. » Ces craintes peu justifiées du célèbre voyageur, j'ai bien plus de raisons de les exprimer. La tâche que je me suis imposée est difficile et délicate ; et pour vaincre des hésitations très légitimes, j'ai fait appel à un double soutien : le sentiment d'une pieuse obligation à remplir et la certitude de cette inaltérable bienveillance à laquelle vous m'avez habitué.

Ernest-Charles Lasègue naquit à Paris, le 5 septembre

1816, d'une famille qui y habitait depuis plusieurs générations, particularité qu'il aimait à rappeler non sans une légère pointe d'orgueil. Son père, esprit fin et lettré, poète à ses heures, était un botaniste distingué que la famille Delessert s'était attaché en qualité de bibliothécaire et de conservateur de ses collections. De bonne heure il s'appliqua à développer les brillantes qualités qu'il sut distinguer chez son fils, et lorsque, pour compléter ses études, il l'envoya au lycée Louis-le-Grand, il fut heureux de constater que le succès répondait à ses efforts. Le jeune élève marchait toujours à la tête de sa classe et, dans les luttes du concours général, il fut proclamé un des heureux vainqueurs.

Une fois reçu bachelier, Lasègue ne perdit pas beaucoup de temps pour chercher sa voie ; ses aptitudes naturelles le guidant, elle lui semblait tout indiquée; sa véritable vocation était l'enseignement. Il eut d'abord le dessein de se présenter à l'École normale supérieure, mais il ne donna pas suite à ce projet, la liberté, le plein air seyant bien plus à sa nature d'esprit que la réclusion, se présentât-elle sous les formes les plus anodines. Il se livra alors à un travail opiniâtre, accumulant les connaissances les plus variées, s'adonnant spécialement à la philosophie et aux langues anciennes. Pour approfondir les doctrines des maîtres de la pensée antique, le plus simple n'est-il pas de remonter à la source, de lire dans le texte les dialogues du divin Platon et l'œuvre encyclopédique de son savant disciple? Tel était bien le sentiment de Lasègue. De là sa passion pour l'étude de la langue grecque, qu'il arriva en peu de temps à comprendre à livre ouvert dans ses écrivains les plus difficiles. Quant au latin, il lui était devenu familier à ce point qu'il conversait aisément en cette langue avec une grande élégance et sans hésitation.

Avec cette préparation, aidée de l'étonnante facilité d'exposition dont il était doué, l'examen de la licence ès

lettres ne fut pour lui qu'un jeu. Il le passa au mois de juillet 1838; il n'avait pas vingt-deux ans. Quelques semaines après, à la rentrée des cours, la suppléance de la chaire de philosophie du lycée Louis-le-Grand lui fut offerte ; est-il besoin de dire qu'il accepta cet honneur avec empressement et qu'il fut flatté de professer des questions qui lui étaient familières dans la classe même qu'il fréquentait naguère encore comme élève?

La voie de l'enseignement des lettres, dans ce qu'elles ont de plus élevé, lui semblait alors largement ouverte, et tout nous permet d'affirmer qu'il l'eût parcourue d'une manière brillante : sans doute il y eût trouvé des rivaux, mais peu de supérieurs. Les circonstances en décidèrent autrement. Dans son éloquent éloge de Trousseau, son maître, il dit, semblant faire un retour sur lui-même: « Le hasard d'un applaudissement, la bonne fortune d'une » rencontre, un obstacle inattendu, voilà ce qui règle » l'avenir des hommes illustres aussi bien que celui des » gens perdus, ignorés dans la foule. A l'âge où on se croit » une vocation, ne ressemblons-nous pas, à notre insu, au » voyageur qui dans un carrefour hésite à choisir sa voie. » Au départ les routes se touchent, un rien, un caprice » résout l'indécision; cent pas plus loin il est déjà trop » tard, on ne consent plus à revenir en arrière. » Que Lasègue, à ce moment de sa vie, alors que le succès commençait à lui sourire, ait eu quelques hésitations, il nous serait impossible de l'affirmer ; mais ce qui est certain c'est que le hasard d'une rencontre allait le détourner du chemin suivi jusqu'alors.

Parmi les jeunes gens qu'il fréquentait et avec lesquels il se plaisait à ces entretiens interminables sur toutes choses, qui sont comme le charme de l'existence et surtout de l'amitié, se trouvaient Claude Bernard et Morel: le premier venait d'être reçu interne des hôpitaux et était

attaché au service de Falret père, à la Salpêtrière; le second, jeune docteur à la recherche d'une position sociale, se livrait avec ardeur à des études de pathologie mentale sous la savante direction du maître de son ami Bernard.

Ce maître se complaisait encore dans ce qu'il a appelé lui-même sa phase psychologique. Victor Cousin et ses disciples venaient de découvrir l'Ecole écossaise; Reid et Dugald-Stewart étaient en honneur; les facultés de l'âme n'avaient plus de secrets pour eux. Quoi de plus simple que d'appliquer les principes obtenus à la solution du problème de la folie! Aussi voyait-on Falret et ses élèves s'appliquer avec une sorte d'acharnement à la description des lésions de l'attention, de l'abstraction et des autres facultés de l'entendement. Pour de telles recherches un philosophe de profession n'est pas de trop, et l'on conçoit aisément que Lasègue, présenté par ses deux amis, fût reçu dans le cénacle à bras ouverts. Il entra dans ce milieu, nouveau pour lui, en curieux cherchant dans les faits pathologiques une démonstration à ses idées en psychologie. Il se passionna pour ce genre d'études et devint bientôt un des élèves les plus assidus de cette école de la Salpêtrière aux destinées si brillantes. De cette période de sa jeunesse, période de travail assidu, enthousiaste même, Lasègue conserva toute sa vie le plus doux souvenir. Il ne parlait jamais de Falret père qu'avec un profond sentiment de piété filiale; il se plaisait surtout à reconnaître que s'il avait trouvé en lui un maître, ce n'était pas maître jaloux, encore moins despote, car il n'exigeait pas de ses élèves une soumission absolue à ses idées. Indépendance et travail, telle était la devise de l'école.

Lasègue aimait cet enseignement familier, « conforme à » la destination de toute clinique, dont le programme vrai » est d'être plutôt que de paraître »; l'empreinte qu'en reçut son esprit fut ineffaçable, et près de trente ans après, l'occasion s'en présentant — occasion douloureuse,

il est vrai — il sut faire revivre ces impressions de son jeune âge en quelques-unes de ces phrases si condensées dont il avait le secret. « Le service, écrivait-il en 1871, » était accessible à tous, sans formalités, sans doctrines » imposées. Chacun étudiait selon la pente de ses aptitudes » et rapportait ses observations personnelles, débattues » et discutées, controversées en commun avec l'indul- » gente participation du maître. On vivait ainsi dans une » amicale activité d'esprit dont aucun de nous n'a perdu » le souvenir..... » Le D[r] Falret « a su, qualité rare entre » toutes, faire des élèves, instruits à son école, mais » indépendants, et dont pas un n'a suivi servilement sa » trace. C'est à ce signe, paradoxal en apparence, qu'on » reconnaît le talent du professeur. Tout enseignant » qui transmet son idée à des copistes, éteint l'activité des » élèves, et la valeur souveraine du maître n'est pas » d'imposer un système, mais d'imprimer une impulsion » dont il ne limite ni la portée ni l'avenir. »

Dans ce contact presque journalier avec de jeunes docteurs et des étudiants en médecine, Lasègue se sentit prendre d'un goût très vif pour la science dont il entendait constamment parler autour de lui. Après avoir bien pesé les avantages et les inconvénients d'un changement de carrière, il prit le parti de suivre son goût, se fit inscrire à la Faculté de médecine, suivit les cours et les cliniques, disséqua à l'amphithéâtre, se livra enfin à un travail sans relâche. Les nécessités matérielles l'obligeaient à continuer l'enseignement des belles-lettres et de la philosophie ; mais vint un moment où il put y suppléer en donnant des leçons d'anatomie aux étudiants moins avancés que lui dans leurs études. On raconte même qu'il s'associa avec son ami Claude Bernard pour faire un cours privé de physiologie. Ils louèrent à cet effet un rez-de-chaussée rue Saint-Jacques, et le futur professeur de médecine expérimentale

du Collège de France se chargeait de préparer les vivisections que Lasègue expliquait et commentait devant les élèves.

On aime à se représenter ces jeunes gens d'élite se réunissant dans cet obscur logis du quartier latin, peu préoccupés encore de l'avenir, mais s'excitant au travail et se livrant à des discussions sans fin sur les sciences qu'ils cultivaient avec amour. Claude Bernard, nature silencieuse, y apportait ce calme méditatif dont il ne se départait guère; Morel, esprit expansif et aventureux, mettait au service de la communauté, en même temps que les théories qu'il échafaudait, sa connaissance approfondie des langues étrangères; Lasègue, excitant tout le monde par sa verve intarissable, devait discourir sur toutes choses et en particulier sur la nécessité de l'alliance de la médecine avec la philosophie.

Cette réunion de jeunes esprits distingués ne rappelle-t-elle pas à la mémoire un autre groupe de jeunes hommes, tous issus de la Normandie, passionnés pour la science et la philosophie et qui, pour en disserter, se donnaient volontiers rendez-vous chez le plus riche d'entre eux, l'abbé de Saint-Pierre? L'illustre inventeur de la paix perpétuelle recevait ses amis dans sa petite maison du faubourg Saint-Jacques, où il hébergeait son compatriote le mathématicien Varignon. Fontenelle allait les voir assez souvent et passait parfois deux ou trois jours avec eux. « Nous nous rassemblions, dit-il (1), avec un extrême plaisir, jeunes, pleins de la première ardeur de savoir, fort unis; et ce que nous ne comptions peut-être pas alors pour un assez grand bien, peu connus. Nous parlions à nous quatre une bonne partie des différentes langues de l'empire des lettres, et tous les sujets de cette petite

(1) *Éloge de Varignon.*

» société se sont dispersés de là dans toutes les académies. »

Malgré la distance des temps, l'analogie n'est-elle pas complète ? Nos jeunes savants, eux aussi, se sont dispersés dans les académies, ont marqué dans le professorat, et augmenté par d'éclatantes découvertes le domaine de la science.

Tout en complétant ses études médicales et en préparant ses examens, Lasègue continue ses recherches de psychologie morbide. Il se propose de faire avec Morel un ouvrage traitant des principaux phénomènes moraux qui se produisent, soit dans la grossesse, soit après l'accouchement ; ce projet n'eut aucune suite. Il en poursuit alors un autre avec le même collaborateur, sur les conseils duquel il avait appris la langue allemande.

L'histoire de la médecine mentale en Allemagne, au commencement de ce siècle, n'est pas sans intérêt. Deux grands courants, bien nettement délimités, s'y reconnaissent aisément : d'une part, l'école somatique, ayant pour représentants les plus attitrés Nasse, Friedreich, Jacobi ; et d'autre part, l'école psychologique qui compte au premier rang, Langermann, Ideler, Heinroth, Hoffbauer. Faire connaître les travaux et surtout les doctrines, parfois un peu obscures, de ces aliénistes, était une œuvre difficile devant laquelle ne reculèrent pas Lasègue et Morel. Ils n'en traitèrent, il est vrai, que la première partie, et l'on peut dire que c'est la plus ardue : il s'agit de l'histoire de l'école psychologique. Si par ses origines, par la valeur incontestée de ses disciples, par l'importance de ses publications, elle semblait tout d'abord mériter leur attention, ils se sentaient surtout attirés vers elle par une sorte d'affinité élective.

Il n'est pas d'idée générale, si neuve qu'elle paraisse,

qui n'ait ses racines dans le passé. Ainsi en est-il de l'école psychologique en aliénation mentale. Aussi nos auteurs peuvent-ils remonter jusqu'aux travaux de Jean Weyer et de Paul Zacchias, passer par Descartes, s'arrêter particulièrement à Stahl, le père incontesté de l'école, avant d'arriver à Heinroth qui résume en lui les qualités et surtout les exagérations de la doctrine. Ils montrèrent que, pour étranges que paraissent au premier abord les idées de Heinroth sur la folie, elles n'en présentent pas moins une incontestable logique, une coordination raisonnée, et qu'elles portent la marque d'un grand esprit et d'une nature morale élevée.

Si, pour le professeur de psychiatrie de Leipzig et pour ses disciples, la folie doit être considérée comme une altération maladive de la moralité, le cercle morbide s'élargit avec Langermann et son élève favori Ideler; l'analyse psychologique est plus complète, plus précise et plus fine, et la pathologie en est déduite avec une grande habileté. Lasègue, qui a écrit cette seconde partie, en 1845, sans le concours de Morel, nous y montre un grand talent d'exposition et des connaissances philosophiques peu communes à son âge. Il nous guide à travers les méandres de la pensée de son auteur, écarte, sans qu'il y paraisse, les plus grandes difficultés, et nous laisse charmés et contents de nous-mêmes, car il nous a aidés à comprendre un système qui a sa grandeur mais aussi ses obscurités.

Parmi les jeunes professeurs de la Faculté de Paris il en était un qui avait acquis une légitime popularité par son éloquence entraînante et l'originalité de ses idées. Trousseau, dont la réputation devait grandir encore, attirait déjà autour de sa chaire et dans son service d'hôpital un auditoire avide et enthousiaste. Lorsque Lasègue dut faire de la clinique, ce couronnement des études médicales, il ne voulut se soumettre qu'à un maître de son choix; il par-

courut donc tous les hôpitaux l'un après l'autre, ne faisant que passer dans tel service, restant quelque temps dans tel autre, mais ne trouvant à se fixer nulle part. L'enseignement du disciple de Bretonneau fut pour lui une révélation, et l'on peut dire que, dès le jour où il l'entendit pour la première fois, il s'attacha à Trousseau pour la vie. Le professeur et l'élève étaient faits d'ailleurs pour se comprendre. Vit-on jamais ressemblances plus nombreuses qu'entre ces deux grands esprits! Eloquents tous deux, ils cultivèrent leur art avec passion, se montrèrent jaloux des prérogatives de la clinique et prisaient au-dessus de tout le savoir acquis au lit du malade. On a pu faire à l'un et à l'autre le reproche de ne pas tenir assez compte des acquisitions nouvelles, de trop mettre à l'écart la méthode expérimentale. Ce reproche n'avait guère le don de les émouvoir; ces maîtres cliniciens, « gens patients et de sang froid », selon l'expression de l'un d'eux, avaient la conviction profonde et à bien des égards justifiée, qu'en art médical l'observation clinique doit être la pierre de touche des nouveautés sorties du laboratoire.

C'est à Trousseau, ce maître de sa préférence, que Lasègue dédia sa thèse sur « Stahl et sa doctrine médicale ». Après les victoires de l'école physiologique et au milieu d'une génération tout entière entraînée vers les recherches anatomo-pathologiques, il devait paraître audacieux d'exhumer les théories d'un penseur, qu'on considérait à tort ou à raison comme surannées. Une telle préocupation n'arrêta pas notre jeune docteur; en lui, le philosophe trouvait une certaine jouissance dans l'étude de l'œuvre de l'illustre professeur de Halle; il lut, la plume à la main, ses grands in-folios au latin rugueux, il s'appliqua à pénétrer, puis à s'assimiler ses principes et ce n'est qu'après ce long travail préalable qu'il se crut en mesure de les exposer.

On a dit des idées générales, envisagées au point de vue de leur évolution historique, qu'elles ont toutes été nécessaires,

partant légitimes, parce qu'elles doivent être regardées comme des étapes successives sur la voie de la vérité. Ainsi considéré, le système de Stahl mérite, plus que tout autre, d'attirer l'attention de l'historien de la médecine, et nous devons savoir gré à Lasègue de nous l'avoir fait connaître, mieux qu'on ne l'avait fait avant lui. Peut-être lui reprochera-t-on quelque faiblesse pour les doctrines qu'il analyse; ce qui n'est pas douteux, c'est que l'influence qu'elles ont exercée en médecine lui paraît beaucoup plus grande que ne le pensait Bichat en écrivant cette phrase si souvent citée : « Stahl sentit ce qui n'était pas le vrai; le vrai lui-même » lui échappa. » Lasègue ne pouvait accepter, après une si longue intimité avec le grand penseur allemand, qu'on réduisît son système à un office purement négatif ou critique. Bien plus, il ne s'est pas tenu quitte envers lui, en lui consacrant sa thèse. Vingt ans après, dans cette série de Conférences historiques faites par les agrégés de la faculté, il prit pour sujet : « L'école de Halle : Frédéric Hoffmann et Stahl. » Mais, quoi qu'il fasse pour tenir la balance égale entre les deux rivaux, c'est pour le dernier qu'il la fait pencher en définitive. Son discours est éloquent, entraînant, plein de mots heureux, d'aperçus élevés; et si on en juge ainsi à la lecture, peut-on être étonné qu'au grand amphithéâtre de l'École de médecine et avec les qualités oratoires du conférencier, il ait fini par provoquer les applaudissements d'auditeurs, pour la plupart adversaires systématiques de l'animisme ?

A la fin de sa thèse, Lasègue, rappelant ce qu'il avait dit dans un travail antérieur, nous montre Stahl comme étant « le père de ce traitement moral de la folie, qui devait par la « suite compter tant de partisans et faire si peu de progrès ». Cette question du traitement moral de la folie, il eut l'occasion d'y revenir, dans cette même année 1846 où il soutint sa thèse, dans un article publié dans les *Annales médico-*

psychologiques et intitulé : « Questions de thérapeutique mentale. »

Ces questions sont au nombre de deux : La théorie du traitement moral est-elle possible ? Quelles sont les principales méthodes de ce traitement ? Sur le premier point Lasègue répond par l'affirmative ; mais s'il entrevoit bien des difficultés, il s'illusionne moins encore sur les résultats. Il a beau chercher, à grand renfort de déductions psychologiques, les règles de ce genre de médication, indiquer les préceptes qui doivent servir de guide au médecin, qu'il emploie la méthode *raisonnante* ou la méthode *sentimentale* ; il semble n'avoir qu'une médiocre confiance dans ce procédé thérapeutique, au point qu'il s'écrie à un moment : « Il n'y a « de médecins actifs que ceux qui ont foi dans les ressour- « ces merveilleuses de la nature, et espèrent de la santé plus « qu'ils ne désespèrent de la maladie. » C'est, on le voit, l'expectation érigée en principe, et la médecine mentale devenant « une froide méditation sur la mort » intellectuelle, pour employer en le complétant le mot d'un ancien.

Le 4 janvier 1847, s'ouvrait à la Faculté de Paris un concours pour l'agrégation en médecine. Lasègue qui n'avait pas un an de doctorat, voulut mesurer ses forces et se fit inscrire ; il entra courageusement dans la lice et lutta sans désavantage avec des candidats plus âgés, et s'il ne fut pas parmi les vainqueurs, il montra de telles qualités d'exposition, une habileté de dialectique si consommée que personne — ni professeurs, ni concurrents, ni élèves, — ne mit en doute que l'heure de son succès était proche. La thèse qui lui échut avait pour sujet l'étude « des altérations du sang dans les maladies inflammatoires et dans les affections dites typhoïdes » : elle nous donne un résumé fidèle des célèbres recherches auxquelles Andral et Gavarret ont attaché leurs noms.

Le fléau qui, une première fois déjà, avait répandu la terreur sur toute l'Europe, venait d'y faire sa réapparition. Le choléra, après avoir ravagé l'Afghanistan, la Perse, l'Arabie, toute l'Asie Mineure, franchit le Caucase et porte la désolation dans les provinces méridionales de la Russie, pour envahir ensuite peu à peu tout l'Occident. Le gouvernement français envoie pour étudier la marche de l'épidémie le professeur Monneret, en Orient, les Drs Contour et Lasègue, en Russie. Lasègue, parcourant le midi de ce vaste empire, suit pas à pas la maladie, rassemble les documents les plus précis, et comparant ce qu'il avait observé à ce qui s'était passé dix-sept ans auparavant, il arrive à conclure que le choléra avait suivi une marche analogue durant ces deux invasions et que la mortalité avait été presque partout dans une égale proportion. Lorsque, sa mission terminée, il revient en France, il se garde bien d'écrire un de ces gros mémoires, riches d'impressions personnelles et de tableaux de statistique, que personne ne lit, il résume en cinq pages des *Archives générales de médecine* l'ensemble de ses renseignements et les conclusions qu'ils lui inspirent. « Comme nous voici loin du reporterisme moderne, dit à ce « propos un de ses biographes (1), et combien ce tout jeune « homme est déjà digne et grave en cette mémorable circons- « tance. »

Au milieu des préoccupations les plus sérieuses, la curiosité ne perd pas ses droits et elle est d'autant plus légitime qu'elle a un but scientifique. Lasègue, grâce à sa mission officielle, trouve ouvertes les portes de tous les établissements de bienfaisance; il en profite pour visiter les maisons d'aliénés, situées dans les provinces qu'il traverse. Elles lui paraissent toutes des modèles d'ordre et de tenue; la discipline

(1) Professeur Potain, Discours prononcé sur la tombe du professeur Lasègue au nom de l'Académie de médecine.

y est parfaite. En peut-il être autrement, tout étant remis aux mains d'anciens sous-officiers ou soldats de l'armée, qui conservent leurs grades et leurs insignes ? Mais toute médaille a son revers, dit la sagesse des nations, et c'est le cas de le rappeler. La police d'un asile est d'autant plus facile que les agents secondaires y mettent plus de fermeté et que le médecin ne trouble pas la routine de leur zèle par des indications thérapeutiques. Cette double condition, discipline militaire et absence de traitement médical, qui est pour certaines personnes peu sympathiques à notre art l'idéal d'un établissement d'aliénés, était scrupuleusement remplie en Russie lors du voyage de Lasègue. Les choses ont heureusement changé depuis, et si le régime de subordination sévère et exclusive y a un peu perdu, ce n'est certes pas au détriment d'un traitement plus méthodique et plus rationnel de la folie.

Quelques mois après son retour de Russie, Lasègue est nommé inspecteur général adjoint des établissements d'aliénés. Sous la direction de Ferrus et de Parchappe, il n'a pas de peine à se mettre au courant de ce nouveau service; mais les questions administratives, quelle que soit leur importance, ne devaient pas retenir longtemps cet esprit que la curiosité scientifique et le désir de la satisfaire attiraient très vivement dans une voie opposée. Aussi deux ans à peine s'étaient écoulés qu'il échangea ses fonctions contre celle de médecin du dépôt des aliénés à la Préfecture de Police.

Dans cette nouvelle situation, qui eut toujours ses préférences, il put donner un libre cours à son goût pour l'observation clinique des maladies mentales. De ce petit cabinet de la Préfecture, par lequel passent les aliénés placés dans les asiles du département de la Seine, sortiront tous ces beaux travaux de pathologie, la partie la plus belle, la plus suggestive, de l'œuvre si riche et si variée de ce savant maître. Pendant plus de trente ans il a observé dans ce ser-

vice les formes de folie les plus diverses, les aberrations mentales les plus bizarres, les déviations morales les plus extravagantes, et il en a fait profiter la science qui lui est redevable d'une série de découvertes qui ont contribué à élargir le cadre de notre spécialité.

De ces travaux le premier en date et non le moins important, est la courte monographie sur le délire de persécutions. Jusque-là les aliénés atteints de cette forme de folie étaient compris dans la classe des mélancoliques, ou bien encore on en faisait des monomanes; Lasègue, le premier, prouva que leur affection répond à un type morbide bien défini, à évolution bien caractérisée. Par une suite d'observations bien choisies, il nous met sous les yeux les symptômes les plus saillants de cette maladie; il nous montre qu'elle débute par une période d'incubation plus ou moins longue selon les individus, et dont le caractère principal est l'hésitation dans le choix des idées délirantes par lesquelles l'aliéné cherchera à s'expliquer les sensations pénibles qu'il éprouve et dont il souffre; qu'à cette première phase, souvent très longue, succède celle de systématisation du délire, et que ce délire, loin d'être en rapport avec le caractère primitif du malade, ou avec les grandes passions qui agitent d'ordinaire l'humanité, telles que l'amour, la jalousie, etc., roule au contraire sur des faits en quelque sorte puérils, sur des *taquineries*, des *niaiseries*, des *misères*, pour employer le vocabulaire spécial du persécuté; que les faits réels à l'aide desquels il contruit tout l'édifice de son délire, sont remarquables par leur insignifiance, et se rapportent, non à des événements récents, mais à des incidents qui remontent dans le passé à une date souvent très éloignée; qu'à cette période d'illusions et d'interprétations délirantes, succèdent bientôt des hallucinations de l'ouïe et de la sensibilité générale, qui constituent comme la caractéristique essentielle de cette forme de folie; enfin, il

établit, que jamais, dans le délire de persécutions, l'hallucination de la vue ne vient s'ajouter à celles des autres sens, et que, si elle s'observe, il faut conclure soit à un délire toxique, soit à un délire hystérique, qui peut ou non coexister avec le précédent : tel est, résumé à grands traits, le type morbide créé et nettement délimité par Lasègue. Les résultats de l'observation ont nécessité quelques compléments au tableau ainsi tracé, mais rien n'en a été retranché; il reste dans son genre un chef-d'œuvre de fine analyse, où ne manquent même pas des aperçus généraux d'une grande profondeur sur la méthode dans l'étude des maladies mentales.

Avec un esprit tel que Lasègue, il n'y avait jamais de question fermée. Aussitôt un mémoire écrit et publié, s'il passait volontiers à un autre sujet, un fait jusqu'alors inconnu ou qui avait passé inaperçu, le hasard de l'observation le ramenait facilement en arrière. Il se repliait avec une certaine satisfaction sur les idées qu'il avait émises, les examinait à nouveau et à la lumière d'une expérience plus approfondie, les élargissait parfois et souvent aussi les modifiait, au risque de se faire accuser de contradiction; mais le progrès et la perfection ne sont-ils pas à ce prix ?

La pratique de la médecine légale lui permit ainsi de donner un complément au délire de persécutions, tel qu'il l'avait primitivement conçu, et d'établir deux variétés distinctes de cette forme de folie. Que le persécuté attribue les souffrances qu'il endure, les émotions qu'il ressent, à des causes occultes ou collectives; qu'il en accuse la police, les jésuites, les sociétés secrètes; qu'il se croie sous l'influence de la sorcellerie, de la physique, du magnétisme, de l'électricité, ou même du téléphone, cela est de règle et s'observe communément dans les asiles d'aliénés; mais il y a d'autres malades — et ceux-là sont trop souvent en liberté, pour le malheur de leur prochain — qui, eux aussi, se plaignent d'être persécutés, mais qui, loin de s'en

prendre à une abstraction, ce qui est peu dangereux, accusent un individu bien déterminé de tout ce qui leur arrive; et alors ils concentrent sur lui toute leur haine, tous leurs sentiments de vengeance, ils ne cessent de le poursuivre de leurs plaintes, de leurs récriminations, de leurs obsessions et de leurs menaces, et souvent même finissent par se porter sur lui à des actes de violence. Dans ce cas, comme l'a si bien dit Lasègue, l'aliéné persécuté devient persécuteur.

Cette distinction clinique est sortie, en quelque sorte, des causes célèbres de notre époque; les affaires Sandon, Verger, Teulat, pour ne citer que les plus connues, ont exercé la pénétration du sagace observateur et l'ont conduit à établir un fait d'une réelle importance dans la pratique et qu'il serait désireux de voir plus généralement connu. Qui, en effet, en dehors des médecins, se doute du danger que peuvent faire courir à des êtres inoffensifs ces aliénés persécuteurs? Lasègue a manqué de devenir la victime de l'un d'eux. On se souvient de la brutale agression à laquelle il fut en butte, un matin en sortant de l'hôpital; c'était un malade qui se vengeait sur le « chef des agents aliénistes » des tourments qu'il subissait. Arrêté aussitôt et placé dans un asile, il ne tarde pas à se plaindre amèrement de séquestration arbitraire; sa famille même s'en mêlant, il se trouva des magistrats qui, se fiant à sa logique apparente, le firent mettre en liberté, sans attendre le rapport des experts commis et malgré l'avis du médecin traitant!

Trousseau avec qui Lasègue avait, depuis 1847, publié un grand nombre de travaux, voulut s'adjoindre son collaborateur d'une façon plus intime et le choisit, en 1852, pour son chef de clinique. Le choix était heureux, et le disciple devait montrer sous peu qu'il était justifié. Il était à peine entré en fonction qu'un nouveau concours d'agré-

gation s'ouvrit; après quatre mois de lutte, il en sortait vainqueur, laissant comme preuve de ses connaissances cliniques et de son talent d'exposition, cette thèse, restée classique, sur la paralysie générale progressive. Il y fait, de cette maladie, un tableau concis et saisissant, s'attachant particulièrement à la description minutieuse des symptômes et à l'étude raisonnée de sa marche, ajoutant aux faits déjà connus ceux que son observation personnelle, si perspicace, lui fournissait. Il considère cette affection comme un type morbide bien défini; c'est assez dire qu'il était partisan, avec Parchappe et la plupart des aliénistes de l'époque, de la théorie unitaire de la paralysie générale.

Depuis la publication de cette importante monographie, la science a marché et les idées de Lasègue ne sont pas restées stationnaires. En y regardant d'un peu plus près, on a reconnu que, parmi les faits qui rentrent dans cette maladie aux noms si multiples, il en est de disparates, que d'autres méritent d'y trouver place par certains de leurs symptômes, qu'en un mot il y a là tout un ensemble d'affections sœurs, mais offrant cependant quelques diversités, et qui ont besoin d'être soumises à un classement nouveau, plus en rapport avec les récentes acquisitions cliniques. Ce travail est à faire, et si le maître qui en a indiqué l'esprit, n'a pu le parachever, il a du moins laissé de précieuses indications à ceux qui voudront entrer dans la voie qu'il a tracée.

Pour lui, les diverses affections cérébrales chroniques qu'on réunit aujourd'hui sous le nom trop vague et trop compréhensif de paralysie générale, constituent un vaste *genre* de maladies; de là, la nécessité d'établir des types distincts qui présentent sans doute quelques symptômes communs, analogues à ceux qu'on a accoutumé d'observer dans la périencéphalite chronique des auteurs, mais qui en diffèrent profondément sous d'autres points de vue, par d'autres signes et en particulier par l'évolution morbide.

Il ne faut donc plus, comme on l'a fait jusqu'ici, considérer cette affection comme une maladie unique, mais comme un *genre* comprenant des *espèces* pathologiques nombreuses et diverses. Dans les années qui suivirent la découverte de la paralysie générale, on ne s'appliquait, dans l'étude des faits, qu'à constater les ressemblances; l'opinion à laquelle arriva Lasègue vers la fin de sa vie, était tout opposée, il voulait qu'on s'occupât surtout des dissemblances. C'est dans cette recherche minutieuse des différentiations qu'il voit le progrès, et dans une série de leçons — véritable testament scientifique sur ce problème difficile de notre science — il indique la voie à suivre, montre les difficultés de la tâche, trace les premiers linéaments du travail à accomplir.

Agrégé en 1853, médecin des hôpitaux l'année suivante, Lasègue, professeur par nature, allait avoir bientôt à son usage deux chaires d'instruction médicale : l'une à l'École, l'autre à l'hôpital. En 1857, il supplée Andral dans son cours de pathologie et de thérapeutique générales. Le succès est très vif : les étudiants qui montraient plus que de l'indifférence pour cette partie abstraite de la médecine, accoururent en foule pour suivre l'enseignement du jeune maître, et grâce à cette parole éloquente, ils finirent par apprécier ce qu'ils avaient jusque-là dédaigné.

Un pareil résultat, en même temps que ses remarquables travaux sur la matière, désignaient Lasègue pour le cours supplémentaire sur les maladies mentales et nerveuses, qu'il s'agit d'établir à la Faculté de médecine. Là encore le concours fut immense, le succès dépassa toute attente et, loin de se ralentir, ne fit qu'augmenter avec les années. On a bien souvent exprimé le regret que ces leçons n'aient pas été recueillies ; plus que bien d'autres, elles méritaient de l'être ; le professeur y avait semé à pleines mains des

vues larges, des aperçus ingénieux et des idées originales. Nous sommes convaincu que tout cela n'a pas été perdu, qu'il en est tombé quelque peu sur des terrains fertiles, et que le maître lui-même nous a conservé le reste dans ses écrits.

Lasègue avait sa place marquée à la Faculté, il ne fallait qu'une vacance; elle se fait attendre jusqu'en 1867. Il reçoit alors en partage la chaire de pathologie et de thérapeutique générales, qu'il ne conserve que deux ans, pour devenir enfin professeur de clinique à cet hôpital de la Pitié, où il resta jusqu'à son dernier jour. Tous ses vœux maintenant sont comblés ; il peut désormais, sur un théâtre digne de ses talents, se livrer à l'éducation médicale de la jeunesse, exciter chez ceux qui le choisissent pour guide « l'appétit de la recherche, l'habitude » de l'observation consciencieuse, le sens des indications, » et par-dessus tout le sentiment d'une charité affectueuse, » mais impérieuse au besoin, parce qu'elle est respon- » sable. »

Mais qu'il enseignât la pratique de son art, ou qu'il exposât les théories les plus élevées de la médecine, il était toujours un orateur incomparable, habile à changer sa manière selon les circonstances, tout en ne cessant pas d'être supérieur. Dans cet admirable éloge de Trousseau, que nous avons déjà cité et auquel nous ferons d'autres emprunts, Lasègue, après un tableau des qualités si brillantes du professeur, termine par l'aveu suivant : « Avec » l'enseignant tout vit, après lui tout s'éteint ; son œuvre » est celle d'un prodigue, et même de son vivant l'idée » qu'il vient d'émettre est à peine énoncée qu'elle appar- » tient déjà et pour toujours au domaine public.

» Les acteurs, gens de passage comme nous, trouvent » des critiques qui épuisent des trésors de sagacité à aviser » et à décrire les moindres procédés de leur talent. On

» enseigne aux élèves les traditions de la scène curieuse-
» ment recueillies, on les discipline à l'exemple des plus
» illustres. C'est bien le moins qu'une fois par aventure,
» il soit permis de disserter sur les qualités d'un des maî-
» tres de notre enseignement, de celui qui fournirait aux
» jeunes professeurs le plus achevé des modèles. »

Lasègue, lui aussi, fut un de ces modèles et des plus achevés. Mais n'y a-t-il pas quelque témérité pour un profane, à vouloir « disserter » sur cette puissance oratoire, à soumettre à l'analyse ce talent de parole aux faces si multiples? Au risque d'échouer, il faut oser aborder ce côté si brillant de sa personnalité, et montrer la diversité des ressources qu'il trouvait dans son éloquence, selon qu'il enseignait dans le grand amphithéâtre de la Faculté, qu'il improvisait ses leçons cliniques à l'hôpital, ou qu'il causait au lit du malade.

Quelque habitude qu'il eût de parler devant le grand public, Lasègue n'était jamais sans une certaine appréhension quand il devait paraître devant lui. Mais ce sentiment vite refoulé, il prenait possession de lui-même. Après avoir jeté un regard rapide sur son auditoire, il commençait, à voix un peu basse, lentement et scandant chaque phrase, hésitant en quelque sorte sur ce qu'il allait dire; mais bientôt, comme si le travail intérieur avait produit ce qui lui était demandé, la voix s'élevait, bien timbrée, et les périodes succédaient aux périodes, toutes admirablement cadencées et empreintes d'une rare élégance. Le discours se développait ainsi dans une brillante uniformité, qui était rompue de temps en temps par quelque saillie imprévue ou par quelque formule heureuse, qui allait se fixer dans la mémoire de l'auditeur comme le résumé d'une longue argumentation. L'esprit ne tardait pas à être captivé par ce style pur et correct, l'oreille surprise et charmée de ce rythme harmonieux. Avec cela pas un geste, pas un mouvement; souvent même les yeux étaient à demi fermés

comme pour empêcher les impressions extérieures de détruire l'enchaînement des idées.

Comme Trousseau, « il savait user des hardiesses du » langage et ne reculait pas à propos devant la brutalité » de l'expression, frappant ainsi un coup décisif, mais le » frappant juste ». Il n'est presque point d'orateur qui n'ait une figure favorite qu'il emploie par préférence : la comparaison est la figure de Lasègue ; elle se montre chez lui à chaque instant, et toujours elle est ingénieuse. Qui n'a présente à l'esprit celle qu'il trouva pour bien distinguer les diverses aberrations sensorielles dans la folie ? « L'illusion est à l'hallucination ce que la médisance est à » la calomnie. » Et cette autre, qui permet de diagnostiquer la nature de deux états morbides : « La dipsomanie » est à l'alcoolisme ce que l'épilepsie est à l'hystérie. » Combien il serait facile d'en citer encore ; mais il faut savoir se borner.

Cette éloquence, plus faite de séduction et de dialectique que de véhémence et d'impétuosité, savait trouver à l'occasion des accents d'un émotion contenue ; par la probité unie à une grande force de persuasion, elle arrivait souvent à des résultats merveilleux, parfois inattendus. La carrière oratoire de Lasègue en fournit plusieurs exemples.

C'était vers la fin de l'Empire. La jeunesse de l'École était en pleine effervescence ; elle donnait une leçon au doyen de la Faculté qui, pour complaire au pouvoir, se serait permis de faire séquestrer dans un asile d'aliénés l'avocat Sandon, cette soi-disant victime de l'arbitraire ministériel. Sans hésitation et n'écoutant que son devoir, Lasègue ose affronter l'orage ; à son premier cours, il prend pour thème la folie raisonnante, et pour exemple le plus probant le fait de Sandon ; il est insinuant, incisif, mordant même, et terminant comme par un coup de théâtre,

il affirme que l'initiative de la séquestration de ce malade lui est due à lui-même et non à M. Tardieu. Les jeunes gens, surpris d'un tel aveu, mais encore plus saisis d'admiration pour le courage généreux de leur maître, lui font une ovation enthousiaste.

Peu d'années après, en 1869, le conseil des professeurs charge Lasègue de prononcer, en séance solennelle, l'éloge de Trousseau. Le grand clinicien ne pouvait désirer meilleur panégyriste, et l'on peut dire que « le succès déborda l'attente ». Dès l'exorde, l'auditoire est captivé, et l'émotion bien grande, lorsque l'orateur, se frappant la poitrine, s'écrie : « Sous cette robe qu'il me léguait en mourant » comme un témoignage de son insatiable amitié, il me » semble, ainsi que disait Montaigne, que je suis revêtu » de son souvenir, et qu'une fois encore, il lui est donné » de revivre et de me soutenir de son encouragement » affectueux. » Est-il nécessaire d'analyser ici ce morceau achevé de littérature? Il n'est personne d'entre vous, Messieurs, qui ne l'ait présent à l'esprit, et tous ceux qui l'ont lu voudront le relire. On n'y trouve pas une phrase, pas une ligne, qui ne respire la plus profonde et la plus sincère admiration, l'attachement le plus vif et le plus dévoué. Qui ne serait touché à la lecture des pages sur la maladie et la mort de Trousseau? Et l'on comprend que les applaudissements unanimes, s'adressant à la fois au maître et au disciple, éclatèrent, lorsque Lasègue, réprimant avec peine son émotion, termina par ces paroles touchantes : « Pour moi, pardon si je m'oublie à ces réminiscences dont » vous m'en voudriez de me défendre, il me semble que » je lui dis adieu pour la seconde, hélas ! pour la dernière » fois. Son souvenir se détache de ma pensée, comme s'il » ne m'appartenait plus, pour devenir le vôtre. Je vous le » lègue, afin qu'il fructifie. »

Après de tels succès oratoires, est-il bien utile d'en rappeler d'autres, non moins brillants ? Est-il nécessaire de s'étendre longuement sur celui que lui valut sa plaidoirie médicale dans l'affaire Teulat, où magistrats, public et avocats, restèrent pendant près d'une heure comme suspendus à ses lèvres et ne purent que difficilement retenir et comprimer l'explosion de leur étonnement ? Mais d'autres soins nous appellent, et d'autres qualités aussi, moins brillantes sans doute, mais auxquelles Lasègue attachait plus de prix, parce qu'elles permettaient au professeur une plus grande intimité avec l'esprit de l'élève. Aussi, en bon enseignant, il préférait au discours d'apparat la conférence clinique. Prenant pour sujet l'histoire d'un malade du service ou d'une série de malades dont l'affection présentait quelques analogies, il se livrait à une improvisation à la fois familière et spirituelle ; alors, plus de ces échappées de grande éloquence, mais des assertions précises, prenant souvent la forme aphoristique, des faits concluants, exposés avec une concision savante, des conseils pratiques, toujours déduits d'une façon mathématique. On s'en allait charmé, emportant avec soi des idées qui ne demandaient qu'à germer.

Mais où il excellait, c'est dans la causerie dans la salle même de l'hôpital : adossé contre une colonne ou assis même sur le lit d'un malade, il se laissait aller à toute sa verve naturelle, se dépensant en gestes, en saillies, ne reculant pas devant un certain réalisme pour mieux se faire comprendre. C'était sa joie de penser ainsi tout haut, de donner le meilleur de lui-même ; mais c'était aussi le bonheur de ceux qui l'écoutaient ; ils adoraient ce genre d'enseignement, qui les mettait en quelque sorte dans l'intimité du maître.

Si ces entretiens familiers, à la mode de Socrate, lui paraissaient le procédé le meilleur et le plus sûr pour éveiller l'esprit de ceux qui l'entouraient, il savait en faire

un usage merveilleux pour sonder les intelligences : personne mieux que lui ne connaissait cet art de tourner et de retourner un esprit, de l'examiner à fond, heureux quand il pouvait en faire jaillir une lueur d'originalité, ou y découvrir quelque disposition cachée. Semblable au maître de Platon, il aimait ce rôle d'accoucheur des idées, il le remplissait avec une rare perspicacité et parfois aussi avec une ténacité peu commune, n'abandonnant l'intelligence qu'il explorait ainsi qu'après avoir « amené à la lumière « le fruit qu'elle portait dans son sein ».

Cette puissance d'observation et cette patience qu'il mettait à pénétrer les hommes lui étaient surtout d'un grand secours dans l'étude des aliénés. Il fallait le voir à l'œuvre dans son service de la Préfecture de police : rien ne lui coûtait pour arracher au malade l'aveu de ses conceptions délirantes ; tour à tour pressant, suppliant, ironique, bienveillant, caressant même, laissant au patient la libre expression de ses idées ou bien lui posant questions sur questions, il ne se lassait que lorsqu'il était sûr d'avoir obtenu tout ce qu'il pouvait obtenir.

Ce mode d'investigation, fait de patience et de pénétration, lui était surtout d'une grande utilité dans les expertises médico-légales. Pour se faire une opinion précise, scientifique, sur un accusé soupçonné de folie, il n'épargnait rien, ni son temps, ni la peine, ni les recherches les plus minutieuses. S'agissait-il d'un individu qu'à certains indices on pouvait prendre pour un simulateur, il se piquait au jeu, en quelque sorte, et rien ne lui coûtait pour démasquer le prétendu aliéné : il a donné de cette obstination, de cette opiniâtreté, un exemple mémorable.

On avait arrêté un jour, je ne sais pour quel méfait, un jeune homme, d'aspect frêle, à constitution presque féminine. Son existence, d'après son récit, tenait du roman. Élevé à Paris, où il avait commencé son droit, il était parti

à un moment donné pour les Indes, où Sidi-Saël l'avait adopté. Mêlé aux luttes politiques du pays, il se vit un jour transporté en Angleterre; il prétendait avoir d'importantes communications à faire, des secrets d'Etat qu'il ne pouvait révéler qu'à la France. Il s'étendait avec une certaine satisfaction sur l'histoire de ses pérégrinations et de ses aventures; c'était une odyssée curieuse, digne de l'imagination du plus fécond romancier. Pendant près de sept ans ce prétendu Sidi-Saël mit la police sur les dents; les plus fins limiers avaient été mis en campagne, ils ne purent rien découvrir. Avait-on affaire à un imposteur, à un fou, ou à un criminel? Impossible de poser un diagnostic précis.

L'affaire allait être classée, pour employer le langage du parquet, lorsqu'elle revint aux mains de Lasègue. Il voulut en avoir le cœur net, et voici comment il procéda pour connaître la vérité. Après avoir capté la confiance de Sidi-Saël, il se fit raconter par lui toute son histoire et l'écrivit sous sa dictée; quelques mois après, lui exprimant le regret d'avoir perdu son manuscrit, il le pria de lui refaire son récit. Les deux copies comparées, il se trouva que la seconde édition différait sensiblement de la première. La clef de l'énigme était trouvée. Lasègue était trop bon observateur pour ignorer que les aliénés, comme les enfants, ne modifient pas les histoires qu'ils ont forgées, il n'hésita donc pas à conclure que son Sidi-Saël n'était qu'un simulateur, il n'eut pas de peine à le convaincre de son imposture et à lui arracher le secret de son existence. Il apprit ainsi de lui qu'il était frère d'un honorable commerçant de Paris, dans la maison duquel il était employé, qu'un jour il disparut, emportant cent francs, et que depuis lors il avait erré partout.

Le soin et la probité qu'il apportait ainsi dans ses expertises, avaient acquis à Lasègue une haute autorité dans les questions médico-légales. Comme l'a si bien dit un de ses

collaborateurs en ces délicates matières (1), cette autorité, « il ne la devait pas moins à l'indépendance reconnue de son » caractère qu'à son grand savoir. Il jugeait les choses de » haut, avec une précision, une netteté qui portaient la » conviction avec elles. Ennemi de tout ce qui n'était pas » la question elle-même, il ne permettait pas qu'on s'égarât » dans les discussions psychologiques et sentimentales. Il » voulait que le fait soumis à l'examen fût étudié comme » un fait clinique, et il prétendait avec raison que l'opinion » du médecin expert doit reposer toujours sur une donnée » scientifique. Ses rapports concis, sous une forme parfois » aphoristique, disaient tout ce qu'il fallait dire, et rien » de plus. Ils ne laissaient pas de prise à l'argumentation » de la défense, et si quelquefois elle se produisait, il avait » de ces réponses qui désarmaient la réplique; un mot, » une phrase lui suffisaient pour ramener le débat sur son » véritable terrain, et son jugement avait un poids si » grand, que plus d'une fois, après sa déposition, le minis» tère public abandonna l'accusation, conseillant au jury » de s'en rapporter à l'appréciation du savant. »

Les principes qui le guidaient dans ses expertises, il les résuma en un court mémoire sur *la responsabilité légale des aliénés*. Il se garde de toucher à ces énormes questions du libre arbitre ou de la liberté humaine, et se refuse à « s'engager dans les voies interdites à une recherche pure» ment médicale, si difficile qu'il soit », ajoute-t-il, « de » détourner la vue de ces horizons qui vous troublent, » mais qui vous attirent. » La question est suffisamment compliquée, sans qu'il soit besoin de faire appel à la métaphysique. Au point de vue légal, l'aliéné est celui qui délire, qui commet un acte réputé délictueux ou criminel

(1) A. Motet. Notice sur le professeur Lasègue lue à la séance du 9 avril 1883 de la Société médico-psychologique, *in Annales médico-psychologiques*, n° de mai 1883.

sous l'influence d'une conception maladive; pour le médecin au contraire, « la folie n'est pas née le jour où elle a » été acquise au diagnostic de l'expert », elle doit être recherchée plus loin, car elle est le fait d'une lente et longue évolution. C'est à cette étude de la genèse et du développement des maladies mentales que Lasègue convie les cliniciens. Toutes ces impulsions instinctives, irrésistibles, qu'on a cataloguées avec tant de soin, n'ont pas la spontanéité qu'on leur a accordée, elles sont déterminées par une état morbide de date souvent ancienne et dont il est important de constituer les éléments.

A l'appui de ces principes que personne ne met plus en doute, il produit une série d'exemples curieux, puisés dans une pratique déjà longue : il s'agit d'individus qui, avant que le délire devînt assez manifeste pour nécessiter l'intervention médicale, avaient tous subi un nombre plus ou moins grand de condamnations; les prodromes de la folie s'appelaient dans ces cas la débauche, la paresse, les instincts pervers et les vices. « De deux choses l'une, se demande Lasègue : ou l'aliénation est alors la conséquence » finale des dépravations prolongées, ou c'est elle qui » s'essayait, pour ainsi dire, sous une forme larvée. C'est » là qu'est le vif de la question : quand a débuté la folie, » quand a fini la responsabilité? »

Question délicate, en effet, le plus souvent difficile, parfois même impossible à résoudre! Que de fois Lasègue a dû se la poser dans sa longue carrière de médecin légiste! Que de documents précieux il a rassemblés et qui mériteraient de voir le jour! Car de cette partie de son œuvre nous ne possédons que des fragments, dont l'importance, il est vrai, fait regretter le reste. Qui ne connaît ces mémoires d'une analyse psychologique si fine, d'un sens clinique si profond, qui ont pour titres : « *Les exhibitionnistes*, *Le vol aux étalages*, *Les délires par accès?* » N'est-ce pas dans ce dernier que se trouvent les premiers linéa-

ments de sa théorie sur les *cérébraux* à laquelle son nom se trouve si intimement attaché. Mais avant d'arriver à cette dernière création de l'esprit ingénieux et inventif de Lasègue, il faut nous arrêter à quelques-unes de ses productions, dont la plupart sont à bon droit considérées comme d'importantes découvertes dans le champ de la clinique.

L'alcoolisme, ce mal si commun de nos jours, a été étudié sous sa forme chronique par le médecin suédois Magnus Huss. Dès son apparition, Lasègue fait connaître ce savant travail au public français : dans cette courte mais substantielle analyse, il trouve le moyen de tracer en quelques pages le diagnostic différentiel entre cette intoxication chronique et la paralysie générale, s'attachant surtout aux symptômes intellectuels. Quelques années après, en 1860, à propos d'intéressantes publications françaises et étrangères, il donne une description rapide de l'alcoolisme aigu. Entre ces deux états extrêmes, il va introduire une forme clinique nouvelle, en quelque sorte intermédiaire, l'état subaigu.

Cet alcoolisme subaigu est constitué, dans ses éléments principaux, par un délire assez particulier pour qu'à lui seul il permette d'affirmer la nature de la maladie, par un tremblement également caractéristique, par l'insomnie et par des malaises digestifs plus ou moins accusés. C'est à l'analyse des troubles intellectuels que Lasègue consacre la plus grande partie de sa monographie. Il nous montre le malade éprouvant le besoin de se figurer en mouvement les objets imaginaires avec lesquels sa fantaisie le met en contact, vivifiant pour ainsi dire chacune de ses perceptions illusoires ou de ses conceptions et les rattachant à des hommes, à des femmes, à des enfants, à des animaux, en un mot à des êtres doués de vie ; il nous peint ensuite cet alcoolique, aux impressions si mouvantes, agisssant con-

formément à son délire, ne restant pas contemplatif devant les hallucinations qui l'assiègent et cherchant à se préserver des visions dont il est le jouet, à discuter avec les voix qui l'inquiètent; il nous le représente enfin, au milieu des hostilités et des persécutions incessantes, s'efforçant de s'y soustraire par le suicide et y arrivant le plus souvent. Chemin faisant, il nous indique la différence qui existe entre cette espèce de mélancolie alcoolique et le délire de persécutions proprement dit, et en dehors de l'hallucination de la vue qu'il ne reconnaît qu'à la première de ces formes, il la trouve surtout dans la nature du délire. L'aliéné persécuté vit poursuivi par les idées tristes, mais exempt de terreur. Chacune des idées ou des imaginations qui le tourmentent est déjà passée à l'état de fait accompli. Les inquiétudes sont rétrospectives ; il n'attend pas, il se rappelle ou il éprouve le mal dont il se plaint. L'alcoolisé, au contraire, est sans cesse menacé, terrifié, tremblant; il vit dans des transes continuelles, se trouve sous le coup de menaces constantes dont il attend les effets. Lasègue compare avec raison ce malheureux à un prévenu, tandis que le persécuté serait le condamné.

Mais il en est de l'alcoolisme comme de bien d'autres problèmes scientifiques; quelles que soient les solutions apportées, il reste toujours quelque chose à faire, quelque point de vue nouveau à découvrir. Il suffit pour cela de savoir observer, et surtout d'apporter dans ses recherches cet esprit pénétrant et perspicace que Lasègue possédait à un si haut degré, et dont il donne une preuve nouvelle dans ce curieux travail qu'il intitule : « Le délire alcoolique n'est pas un délire, mais un rêve. »

Il fut un temps où l'on s'intéressait vivement à cette question de l'analogie du rêve et de la folie; philosophes et aliénistes l'ont fouillée dans tous les sens; Lasègue a su la renouveler en la précisant et en la limitant. Après

avoir indiqué les caractères les plus saillants du rêve normal, il les compare aux symptômes du délire alcoolique. Il nous montre d'abord celui-ci succédant toujours à une période délirante nocturne et n'étant qu'une sorte d'épanouissement de songes pathologiques, au point que les divagations du malade éveillé ne sont que la continuation des idées écloses pendant le rêve. Puis, étendant son sujet, il recherche les rapports que ce même délire alcoolique entretient avec le rêve, tel que celui-ci se comporte en dehors de toute atteinte d'alcoolisme. Dans l'un comme dans l'autre état, ne s'observent que des hallucinations visuelles : l'ouïe se trouve-t-elle en jeu, elle ne fournit que des impressions vagues, confuses, qui ne se dégagent pas avec la netteté des visions. Semblable à tout rêveur, l'alcoolique est en mouvement incessant, physique et moral, pendant la crise. « Ses récits sont longs, mais » composés de phrases saccadées, sans lien logique. Des » faits et pas de réflexions, encore moins d'étonnement » et de critique. Ce qui se passe, se passe et voilà tout; » pas même une récrimination, une menace contre les » persécuteurs dans les formes où cependant l'idée de la » persécution domine. Il les a réduits à rien, dénoncés, » fait condamner à des peines qu'il spécifie; il les a jetés » à l'eau, assassinés à coups de revolver : autant de faits » accomplis qui n'impliquent même pas la notion du len- » demain. N'en est-il pas ainsi pour le rêveur ? » Enfin, dernier caractère commun très saisissant, c'est que le délire alcoolique, comme le rêve, peut se suspendre momentanément sous l'influence de secousses ou d'objurgations excitantes.

A ce chapitre intéressant de l'histoire encore si imparfaite des sommeils pathologiques, on ne saurait refuser un grand mérite, celui de l'ingéniosité de la pensée et de l'originalité des vues. Qualités semblables se trouvent dans un des derniers travaux de Lasègue, qui termine la

série que nous étudions, celui qu'il a consacré à l'étude comparée de la dipsomanie et de l'alcoolisme. De ces deux états morbides, il fait ressortir les dissemblances, existant à la fois dans la genèse, dans la marche et même dans la terminaison. On a critiqué certaines assertions de ce travail, on a crié au paradoxe; nous sommes convaincu qu'on s'est trop hâté de s'émouvoir, que le paradoxe est plus dans la forme que dans le fond, que si certaines idées émises dans cet article paraissent contraires à l'opinion commune, elles ne sont pas si contraires à la réalité qu'on l'a cru au premier abord.

La base de l'éducation et, l'on pourrait dire, de toute puissance spirituelle, est l'action d'une intelligence sur une autre. N'est-il pas curieux de voir cette action, si puissante et si indispensable dans le monde social, s'observer aussi dans le domaine de la folie? Ce fait, déjà mis en lumière par d'autres observateurs, a été plus systématiquement étudié par Lasègue qui s'est adjoint, comme collaborateur pour ces recherches, notre savant collègue M. Jules Falret.

Que la folie se communique d'un individu à un autre, cela ne laisse aucun doute et ne peut être sujet à discussion. Pour le clinicien ce qu'il importe de rechercher, ce sont les conditions spéciales, exceptionnelles même, dans lesquelles cette sorte de contagion se produit. Les faits nous apprennent que l'aliéné qui représente l'élément actif, dans les cas de folie à deux, celui qui crée le délire et l'impose progressivement au second, c'est-à-dire à l'élément passif, est toujours plus intelligent que celui-ci. Ce dernier réagit d'abord, mais peu à peu il prêtera une oreille plus attentive et finira enfin par subir la pression de son congénère; il résistera d'autant moins longtemps que les idées délirantes qu'on veut lui faire partager ont un certain caractère de vraisemblance et qu'elles lui sont

répétées tous les jours et à toute heure, grâce à une cohabitation constante avec celui qui en est l'inventeur.

Est-il nécessaire de rappeler les conséquenses thérapeutiques et médico-légales qu'il faut tirer d'une pareille étude? Les auteurs de ce remarquable travail sur *la Folie à deux* n'ont pas manqué de les faire ressortir et il n'est aucun praticien qui, à l'occasion, ne sache s'en souvenir.

C'est surtout durant les dix dernières années de son existence si bien remplie que se sont accumulées les principales publications de Lasègue sur la médecine mentale. A côté des mémoires déjà cités, il faut placer ceux non moins importants, sur la *Mélancolie perplexe*, sur le *Vertige mental*, sur les *Cérébraux*, sur les *Malformations crâniennes dans l'épilepsie*. Quel que soit l'intérêt très vif que présentent tous ces travaux, et bien d'autres que nous sommes obligé de passer sous silence, nous ne nous arrêterons cependant encore qu'aux deux derniers qui, par les déductions doctrinales auxquelles ils conduisent, par les objections qu'ils ont soulevées, se sont plus spécialement imposés à l'attention du monde médical.

Les *cérébraux*! Depuis que Lasègue a lancé ce terme dans la circulation, il a fait fortune : médecins et gens du monde s'en servent et il n'est pas de jour où l'on n'entende répéter ces phrases : « Un tel est un cérébral », ou même : « Un tel se cérébralise. » Qu'on sache exactement ce qu'on veut dire par là, je ne m'en porterai pas garant. Ce qui est certain, c'est que ce mot couvre toute une théorie, frappante par sa simplicité et importante par ses applications.

Il existe un certain nombre d'individus qui, à partir d'un moment donné de leur existence, présentent de loin en loin des crises subites, transitoires, à marche irrégulière : ce sont, au point de vue de la symptomatologie physique, des maux de

tête assez fréquents, revenant par courts accès à des périodes indéterminées, des malaises généraux, des étourdissements sans perte de connaissance, des vertiges analogues au vertige épileptique; ce sont, dans le domaine de l'intelligence et de l'activité, des phénomènes délirants impulsifs et instantanés, des actes qui étonnent par leur étrangeté ou épouvantent par leur sauvagerie. Ces individus sont des cérébraux; un jour, ils ont été frappés d'une lésion traumatique ou spontanée du cerveau et, à partir de cet instant, ils ont, pour employer la pittoresque expression de Lasègue, perdu leur *virginité cérébrale*, et les voilà fatalement voués à cette sorte de diathèse morbide dont nous venons d'indiquer les effets. Que de ressemblance entre ces cérébraux et les héréditaires de Morel! Lasègue en fut frappé et n'hésitait pas à les confondre, les uns et les autres, dans un même groupe : si ces derniers héritent leur tare cérébrale de leurs ascendants, les cérébraux héritent en quelque sorte d'eux-mêmes.

Cette recherche d'un substratum anatomique à des troubles intellectuels qu'on s'était habitué à mettre sur le compte de vésanies, avait eu pour prélude ces études sur la pathogénie de l'épilepsie, cette partie la plus controversée de l'œuvre du maître. Dans ce groupe si compréhensif de malades atteints de cette terrible affection, il fait deux parts : l'une comprend tous ceux qui ne souffrent que d'accidents épileptiformes, qu'ils soient dus à l'intoxication alcoolique, à la syphilis, ou à une compression accidentelle du cerveau; dans l'autre rentrent tous les épileptiques vrais, corrects, comme il les appelle. Ceux-ci sont des incurables, des infirmes plutôt que des malades; et cette infirmité est pour lui l'expression d'une asymétrie de la face, à laquelle correspond celle de la base du crâne.

Lasègue attachait le plus haut prix à cette découverte; elle ne lui paraissait pas discutable, il avait réponse à

toutes les objections, critiquant surtout avec une verve impitoyable la genèse de l'épilepsie par les causes morales.

Ces recherches lui en suscitèrent d'autres, non moins intéressantes. Morel, comme l'on sait, avait étudié et décrit avec le plus grand soin les conformations vicieuses des parties molles de la face et du crâne chez les dégénérés: cette étude, quelque importante qu'elle soit, paraissait à Lasègue insuffisante. Il voulait qu'on s'attachât en même temps aux déformations osseuses et de la face et de la boîte crânienne ainsi qu'aux défectuosités des parties molles de ces régions. Il avait sur ce sujet réuni un grand nombre de documents, et nous devons regretter qu'il n'ait pu écrire le travail qu'il méditait sur le *strabisme de la face*.

Après l'analyse, la synthèse. Il ne suffit pas d'avoir suivi étape par étape une grande intelligence en son développement; arrivé au terme du voyage, il est indispensable de jeter un regard en arrière, d'embrasser d'un coup d'œil d'ensemble le chemin parcouru, et de résumer les impressions recueillies. L'existence intellectuelle de Lasègue n'offre pas cette unité, rêvée peut-être par certains philosophes, mais qui ne saurait être le lot d'hommes voués aux sciences d'observation; chaque jour, des faits nouveaux ne viennent-ils pas modifier les théories de la veille? Et cela n'est-il pas vrai surtout d'une science en voie d'incessante évolution, comme l'aliénation mentale?

Lorsque, jeune encore mais déjà rompu aux controverses philosophiques, Lasègue se rendit à la Salpêtrière, c'était moins pour y étudier des maladies que pour chercher dans l'étude des déviations psychiques des éclaircissements à la psychologie normale. Il ne tarda pas longtemps à se rendre compte de la difficulté du problème, tel qu'il se l'était posé; bien plus, il reconnut l'inanité des recherches auxquelles il s'était jusqu'alors livré et changeant de passion, il abandonna la philosophie pour la médecine. Ce qui lui permit de dire

plus tard : « Renégat de la philosophie, j'ai pour la méde-
» cine clinique toute l'ardeur d'un néophyte. » En pathologie mentale, il se rallia alors à l'opinion commune ; avec ses maîtres il admit deux espèces de folie : l'une à genèse psychologique, tel le chagrin de la perte d'une personne aimée se transformant en mélancolie ; la seconde d'origine cérébrale ou somatique, dont la paralysie générale fournit l'exemple le plus frappant. L'observation et la réflexion aidant, il finit par repousser cette dichotomie et arriva à cette conclusion, que toutes les folies, même celles dont la pathogénie psychologique semble la plus évidente, ont un début cérébral, qu'il s'agisse d'un ictus ou d'un vertige. « Remontez dans les antécédants du malade, aimait-il à répéter, et si vous cherchez bien, il est impossible que vous ne trouviez pas cet ictus, qui a détruit à un moment donné l'équilibre mental : c'est comme un carreau qui s'est brisé et dans lequel s'est engouffré le vent de la folie. A partir de ce moment le cerveau ressemble à un piano dont on aurait enlevé certaines touches et qui ne rend plus que des accords imparfaits ou discordants. »

Ainsi, la vie scientifique de Lasègue, en ce qui concerne la médecine mentale, présente trois phases bien distinctes : la première, uniquement consacrée aux recherches psychologiques, à laquelle succède une période que j'appellerai volontiers éclectique ; enfin la dernière où les idées somatiques l'emportèrent à l'exclusion de toute autre.

Lasègue, résumant un jour sous une forme mystique, empruntée à l'Evangile, l'antagonisme des deux écoles médicales qui se sont longtemps disputé la prééminence, s'écriait : « Le vitalisme, c'est Marie assise aux pieds du
» Seigneur, absorbée, étrangère au reste du monde ; le ma-
» térialisme, c'est Marthe, qui reste dans la vie réelle, et
» pourvoit aux soins de la maison. » Dans l'esprit du savant maître s'est livré un combat prolongé entre ces deux ten-

dances contraires, mais le somatisme a fini par prévaloir sur la psychologie pure : Marthe a vaincu Marie.

Comme beaucoup d'hommes éminents, Lasègue avait sa manière particulière de travailler, et elle ne manquait pas d'une certaine originalité. Nous avons dit le soin et la persévérance qu'il mettait dans l'examen des malades; quand il avait terminé, il prenait quelques notes rapides, qu'il jetait négligemment dans un tiroir; mais elles n'y restaient pas oubliées, il savait les retrouver lorsque les hasards de la clinique lui fournissaient des documents semblables. Une fois le thème de ses méditations trouvé, il n'imitait pas Descartes, s'enfermant seul dans un poêle, pour avoir tout le loisir de s'entretenir de ses pensées, il recherchait au contraire le bruit et le mouvement. C'est quand il était mêlé à la foule, ou qu'il se trouvait dans les voitures publiques, que son esprit semblait le plus apte à combiner tous les détails d'un article, à lui donner sa forme, à le mener au degré de perfection voulu. Il ne s'agit plus que de l'écrire : l'auteur, faisant appel à sa mémoire si fidèle, voit alors les pensées, que dis-je? les phrases toutes faites, se succéder au bout de sa plume, sans la moindre hésitation, l'esprit dictant ce qu'il a longuement élaboré. Cette dernière phase du travail, pas plus que la précédente, ne réclamait la solitude; toutes ces monographies au style si brillant, si condensé, étaient écrites non dans le silence du cabinet, mais au milieu des réunions de famille, au bruit des conversations auxquelles l'écrivain lui-même prenait part. Quelle puissance de concentration, quelle étendue de mémoire, quelle étonnante facilité d'expression ne suppose pas une telle manière de travailler!

Nous avons successivement étudié en Lasègue le philosophe, l'écrivain, l'orateur, le clinicien, et partout nous l'avons trouvé supérieur; si nous considérons en lui l'homme, nous

devons dire qu'il fut excellent. Comme toutes les âmes élevées, il aimait par-dessus tout la vie de famille ; il goûtait très vivement cette douce intimité dont sa femme et ses enfants qui l'adoraient se plaisaient à l'envi à augmenter le charme si pénétrant. Tous ceux — et ils sont nombreux — qui ont eu le bonheur d'y être admis, en ont conservé le plus agréable souvenir. Qui était venu une première fois, désirait revenir, attiré qu'il était par cet accueil cordial, par cette aimable gaieté, qui étaient comme l'enchantement de ces réunions. Ce qu'on remarquait surtout, et non sans satisfaction, c'était la simplicité, l'absence de faste ; rien de ce luxe d'un goût douteux, qu'on croit nécessaire et qui n'ajoute rien au bonheur. C'est dans ce milieu qu'il fallait voir Lasègue ; le maître faisait place à l'ami, il était tout à tous ; pour faire diversion aux préoccupations sérieuses, il donnait libre cours à sa verve débordante : ainsi le repos du penseur faisait la joie de ceux qui l'écoutaient.

On n'approchait jamais Lasègue pour la première fois sans une certaine appréhension ; on redoutait son esprit caustique, on craignait de se livrer. Mais pour peu qu'on sût lui plaire, il trouvait le moyen de vous mettre à l'aise et l'on ne tardait pas à trouver sous ce voile de scepticisme railleur dont on se plaisait à l'entourer, un fond inépuisable de bienveillance, un cœur aux délicatesses infinies. De l'esprit, certes il en avait beaucoup et du plus fin ; il lui échappait parfois des traits un peu vifs, mais ils n'étaient pas sitôt partis qu'il les regrettait ; il mettait même tant de bonne grâce à panser la blessure qu'il avait pu faire, qu'il était impossible de lui en vouloir.

Sa bonté était extrême : avec une libéralité sans égale, il prodiguait les trésors de sa vaste intelligence, il se gardait bien de tenir fermée sa main pleine de vérités ; à qui s'adressait à lui avec confiance, il ne mesurait pas le temps,

donnait les conseils les plus sages et savait même, s'il vous en jugeait digne, user de son influence qui était grande. Il était en son pouvoir de faire du bien, et il en faisait sans compter. Le nombre de ceux à qui il a rendu service est incalculable ; il portait dans sa bienfaisance une telle discrétion qu'il en rehaussait encore le prix. Comme toutes les natures dévouées, il souffrait de l'ingratitude de ceux qu'il avait obligés, mais il ne se corrigeait pas, se répétant sans doute après Sénèque : « Quel mérite y aurait-il à être bien« faisant, si l'on n'était jamais trompé? »

Lasègue était scrupuleux observateur de ses devoirs; il était sévère pour lui-même, et s'il paraissait l'être pour les autres, il était cependant trop bienveillant et connaissait trop les hommes, pour ne pas trouver au fond du cœur des motifs sérieux d'indulgence, et excuser certains manquements et même certaines fautes. Est-ce à dire qu'il y avait de sa part suprême insouciance? Non, car s'il était des fautes pour lesquelles il avait des paroles amères et qu'il pardonnait difficilement, c'était celles qui portaient atteinte à l'honorabilité professionnelle. « Personne n'était « plus jaloux que lui de notre dignité, personne n'avait le « sentiment plus élevé que lui du respect qui lui est dû. » En plusieurs circonstances, il sut défendre nos prérogatives avec une chaleur et même avec un emportement, qui ne lui étaient pas habituels; mais le soin qu'il en avait ne lui faisait pas perdre de vue la difficulté de la tâche qui nous incombe, et il imposait des limites à notre orgueil, lorsqu'il disait : « L'indépendance et l'humilité, voilà d'abord les » pierres de touche du médecin. L'indépendance, parce » que responsable devant sa conscience, il n'a, en dehors » de ses pairs et de lui-même, à attendre de personne un » conseil, un appui, encore moins à subir un ordre. L'humi» lité, parce que la tâche est pesante et que la lutte qu'il » soutient excède incessamment les forces de son zèle. »

Lasègue était d'une constitution robuste, et tous ceux qui

l'aimaient, se fiant aux lois de l'hérédité, lui prédisaient la belle et verte vieillesse de sa vénérable mère. Hélas ! il n'en fut rien. La maladie qui avait déjà enlevé deux maîtres éminents de la Faculté, Béhier et Tardieu, qui devait emporter aussi l'illustre professeur Wurtz, le diabète, s'insinua doucement dans cette organisation si vigoureusement trempée. Une lassitude générale s'empara de lui et il ne fallut pas moins que son indomptable force de volonté pour réagir contre le mal physique et faire face à toutes ses obligations. Il se disposait cependant à prendre sa retraite, lorsqu'il fut appelé à présider le concours pour l'agrégation en médecine ; il accepta avec joie cette honneur qu'il considéra comme le couronnement de sa carrière professorale. Malgré les progrès rapides de la maladie, malgré les souffrances les plus vives, il ne manifesta aucune impatience durant cette longue série d'épreuves. Jusqu'au dernier moment, il resta debout, sans défaillance, sans exhaler aucune plainte, voulant assister au triomphe d'élèves qui lui étaient chers. L'un d'eux (1) a trouvé dans son cœur des accents éloquents pour raconter les derniers incidents de cette pénible présidence. « Pendant ces jours » où il dompta l'agonie et où son esprit ne perdit rien de » sa vaillance, comme son cœur rien de sa bonté, il n'eut » qu'un instant de désespoir apparent. Ce fut le soir même » où l'on proclama la liste des candidats nommés. Ses » collègues remerciaient leur président et ils lui souhaitaient un prompt retour à la santé ; à la pensée qu'il ne » reverrait plus cette Faculté qui se montrait à lui dans » une de ses solennités, son courage stoïque l'abandonna » et il eut peine à retenir ses larmes. Et quand il rentra » dans son autre famille, pour la première fois, d'ailleurs » cette fois seulement, il ne put cacher sa douleur. Néan-

(1) Hanot. Notice sur le professeur Lasègue, *in Archives générales de médecine*, nº de juillet 1883.

» moins il voulut encore recevoir les uns après les autres
» les candidats nommés, leur faisant part dans une lon-
» gue séance des remarques qu'il avait faites à leur propos
» pendant le concours et leur donnant ses conseils pour
» l'avenir. Je ne sais, ajoute M. Hanot, par quel prodige de
» volonté, il s'était transfiguré pour ainsi dire et avait re-
» trouvé sa physionomie, sa voix, son esprit des meilleurs
» jours. Quand je le quittai, je me remis à lutter contre
» l'évidence et à espérer encore. »

L'espérance, hélas ! était vaine. A partir de ce moment, le mal ne fit qu'empirer, l'affaiblissement physique s'accentua de plus en plus. Lasègue se rendait compte de la gravité de son état, mais s'ingéniait à la cacher aux siens ; il se souciait moins de ses souffrances et même de la mort, que du chagrin des êtres chéris qui étaient sa joie et son bonheur. Refoulant au fond de lui-même les angoisses de la séparation prochaine, il montra jusqu'au dernier instant l'impassibilité la plus grande et une fermeté vraiment stoïque, méritant ainsi qu'on lui applique ce qu'il a dit de son maître : « C'est une grande bravoure de courir au-devant
» du danger, mais c'est un plus sublime effort de l'atten-
» dre froidement, dignement, quand on sait que pas une
» chance n'atténue la menace, quand on calcule jour par
» jour le progrès de la déchéance et qu'on sourit triste-
» ment aux siens en les consolant et en leur permettant
» de vous consoler. » C'est ainsi qu'il s'éteignit, presque sans agonie, le 20 mars 1883, dans sa soixante-septième année.

En apprenant cette fin, le corps médical fut en deuil; il perdait en Lasègue l'un des hommes qui lui faisaient le plus d'honneur. Rappellerai-je ce concours immense de collègues, d'amis, de confrères, d'élèves, qui se pressaient à ses funérailles et qui ne voulurent le quitter qu'au der-

nier moment, alors que tous les discours d'adieu eurent été prononcés et la dernière pelletée de terre jetée sur son cercueil ? Mais pourquoi raviver de si douloureux souvenirs? La vie et la mort de Lasègue évoquent des pensées plus consolantes. Par sa haute moralité, par l'élévation de son caractère, par tout l'ensemble de ses éminentes facultés, il restera dans notre souvenir comme un des modèles les plus accomplis de la nature humaine; son activité intellectuelle si régulière et si féconde, sa fin si noble et si touchante nous offrent un des exemples les plus dignes de notre respect et de notre admiration.

TRAVAUX

DU PROFESEUR

CH. LASÈGUE

TRAVAUX DU PROFESSEUR LASÈGUE

I. — Philosophie médicale. — Histoire de la médecine. — Biographies médicales (1).

Etudes historiques sur l'aliénation mentale.

I. *Origines de l'école psychique allemande.* — Stahl (en collaboration avec Aug. Morel). *(Annales médico-psychologiques,* janvier 1884.)

II. *Ecole psychique allemande.* — Heinroth (en collaboration avec Aug. Morel). *(Ann. médico-psych.,* juillet et septembre 1844.)

III. *Ecole psychique allemande.* — Langermann et Ideler. *(Ann. médico-psysch.,* juillet 1845.)

De Stahl et de sa doctrine médicale. Thèse de doctorat. Paris, 1846.

L'école physiologique allemande. Revue critique. *(Arch. gén. de méd.,* novembre 1858.)

Richard Bright, sa vie et ses œuvres. (Arch. gén. de méd., mars 1859.

De la théorie cellulaire dans ses rapports avec la pathologie générale, Revue critique. *(Arch. gén. de méd.,* mai et septembre 1859.)

Le vitalisme en Amérique, Revue critique. *(Arch. gén. de méd.,* novembre 1860.)

R.-J. Graves et P. Bretonneau, Revue critique. *(Arch. gén. de méd.,* avril et novembre 1862.)

Les trois premiers médecins du roi Louis XIV, Revue critique. *(Arch. gén. de méd.,* août 1862.)

L'Ecole de Halle. Frédéric Hoffmann et Stahl. *(Les Conférences historiques* faites à la Faculté de Paris, pendant l'année 1865. Paris, 1866.)

E. Follin. *Notice biographique. (Arch. gén. de méd.,* juin 1867.)

De la logique scientifique et de ses applications médicales, Revue critique à propos du *Système de logique* de J. Stuart Mill. *(Arch., gén. de méd.,* juin 1868.)

De l'organisme vivant et de ses propriétés. (Arch. gén. de méd., novembre 1868.)

(1) La plus grande partie de ces travaux ont été publiés après la mort du professeur Lasègue, en deux volumes in-8°, intitulés *Etudes médicales.* (Asselin et Cie, éditeurs, Paris, 1884.)

Eloge de Trousseau. (*Arch. gén. de méd.*, septembre 1869.)

Notice nécrologique sur le Dr J.-B. Falret. (*Arch. gén. de méd.*, juin 1871.)

Le Dr Louis et l'Ecole médicale d'observation. (*Arch. gén. de méd.* octobre 1872.)

Morel, sa vie médicale et ses œuvres. (*Arch. gén. de méd.*, mai 1873.)

Cruveilhier, sa vie scientifique et ses œuvres. (*Arch. gén. de méd.*, mai 1874.)

Duchenne (de Boulogne), sa vie scientifique et ses œuvres (en collaboration avec M. le Dr J. Straus). (*Arch. gén. de méd.*, décembre 1875.)

L'enseignement médical en France et à l'étranger. Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, septembre 1876.)

L'instruction préparatoire des étudiants en médecine. (*Revue scientifique*, no du 10 janvier 1880.)

Le Braidisme. (*Revue des Deux-Mondes*, no du 15 octobre 1881.)

Institutions médicales : doctorat des sciences médicales. — Enseignement libre. Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, janvier 1883.)

II.— Pathologie mentale et nerveuse. — Médecine légale des aliénés.

Questions de thérapeutique mentale.

I. *La théorie du traitement moral est-elle possible ?* (*Annales médico-psychologiques*, mai 1846.)

II. *Quelles sont les principales méthodes du traitement moral ?* (*Id.*, mai 1847.)

De quelques établissements d'aliénés dans la Russie occidentale (*Ann. méd.-psych.*, juillet 1848.)

De l'anatomie pathologique du crétinisme. (*Arch. gén. de méd.* août 1851.)

Du délire de persécutions. (*Arch. gén. de méd.*, février 1852.)

De l'alcoolisme chronique (*alcoholismus chronicus*), envisagé surtout dans ses rapports avec la paralysie générale. (*Arch. gén. de méd.*, janvier 1853.)

De la paralysie générale progressive. (Thèse d'agrégation en médecine, Paris 1853.)

De la toux histérique. (*Arch. gén. de méd.*, mai 1854.)

Recherches récentes sur la nature et le traitement des intoxications alcooliques aiguës, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, juillet 1860.)

Des affections nerveuses, et en particulier des névroses syphilitiques. Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, août 1861.)

De l'anesthésie et de l'ataxie hystériques. (*Arch. gén. de méd.*, avril 1864.)

Etudes sur la responsabilité légale des aliénés. (*Arch. gén. de méd.*, juin 1864.)

Considérations sur la sciatique. (*Arch. gén. de méd.*, novembre 1864.)

Des catalepsies partielles et passagères. (*Arch. gén. de méd.*, octobre 1865.)

De l'alcoolisme subaigu. (*Arch. gén. de méd.*, mai, juin et août 1869.)

De l'anorexie hystérique. (*Arch. gén. de méd.*, avail 1879.)

De la migraine, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, novembre 1873.)

Du délire par accès, avec impulsion homicide (Affaire Thouviot). *Arch. gén. de méd.*, janvier 1875.)

Du vertige mental. Communication faite à l'Académie de médecine, à la séance du 4 janvier 1876. (*Etudes médicales*, t. 1, p. 765.)

Les exhibitionnistes. (*Union médicale*, mai 1877.)

De l'épilepsie par malformation du crâne. (*Arch. gén. de méd.*, juillet 1877.)

La folie à deux (en collaboration avec le Dr J. Falret). (*Arch. gén. de méd.*, septembre 1 877.)

L'asile de Tain. (*Arch. gén. de méd.*, décembre 1877.)

Des délires par excès au point de vue médico-légal (Affaire Chabot). (*Arch. gén. de méd.*, janvier 1878.)

Des hystéries périphériques. (*Arch. gén. de méd.*, juin 1878.)

Biographie médicale d'un alcoolique. (*Arch. gén. de méd.*, août 1878.)

Les troubles visuels de l'alcoolisme. Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, septembre 1879.)

Le vol aux étalages. Esquisse médico-légale. (*Arch. gén. de méd.*, février 1880.)

Les cérébraux. Etude de pathologie mentale. (*Compte rendu du congrès international de médecine mentale*, Paris 1880 et *Arch. gén. de méd.*, avril 1880.)

La pathogénie de l'épilepsie. (*Arch. gén. de méd.*, juillet 1880.)

La mélancolie perplexe. (*Arch. gén. de méd.*, novembre 1880.)

De la chorée. Leçon recueillie par M. de Brun, interne du service, (1880). (*Etudes médicales*, t. II, p. 95.)

Des manifestations cérébrales de l'alcoolisme. Leçons recueillies et rédigées par M. de Brun, interne du service (1880). (*Etudes médicales*, t. II, p. 228.)

Le délire alcoolique n'est pas un délire mais un rêve. (*Arch. gén. de méd.*, novembre 1881.)

Dipsomanie et alcoolisme. (*Arch. gén. de méd.*, septembre 1882.)

Des vertiges. Leçon recueillie et rédigée par M. le Dr Frémy. (*Etudes médicales*, t. I, p. 775.)

Le mal de tête. Leçon recueillie et rédigée par M. de Beurmann, chef de clinique. (*Etudes médicales*, t. I, p. 796.)

De la spermatorrhée. Leçon recueillie et rédigée par M. le Dr Frémy. (*Etudes médicales*, t. I, p. 807.)

Sur la paralysie générale. Leçons rédigées par M. le Dr Motet. (*Etudes médicales*, t. I, p. 812.)

Hystéro-épilepsie. Leçon recueillie et rédigée par M. Queyrat, externe du service. (*Etudes médicales*, t. I, p. 919.)

III. — Pathologie médicale et thérapeutique.

Des coliques hémorrhoïdales. (*Journal de médecine*, 1845.)

De l'emploi du sel marin dans quelques affections gastro-intestinales. (*Journal de médecine*, 1846.)

Etudes thérapeutiques sur les eaux minérales des bords du Rhin, 1 vol. in-18, 1848 (en collaboration avec le professeur Trousseau).

Des altérations du sang dans les maladies inflammatoires et dans les affections dites typhoïdes. Thèse d'agrégation en médecine, Paris, 1847.

De la syphilis constitutionnelle des enfants du premier âge (en collaboration avec le professeur Trousseau). (*Arch. gén. de méd.*, octobre 1847.)

De la marche du choléra dans la Russie méridionale. (*Arch. gén. de méd.*, septembre 1848.)

Etudes sur le rachitisme des enfants du premier âge (en collaboration avec le professeur Trousseau). (*Arch. gén. de méd.*, mars 1849.)

Note sur la gangrène pulmonaire des enfants à la mamelle (en collaboration avec le professeur Trousseau). (*Union médicale*, no du 3 mars 1849.)

Etudes cliniques sur les maladies des enfants (en collaboration avec le professeur Trousseau).

I. *Généralités*. (*Union médicale*, no du 21 avril 1849.)
II. *Des maladies éruptives sans éruption*. (*Id.*, no du 5 mai 1849.)
III. *De la diphthérite*. (*Id.*, no du 12 mai 1849.)
IV. *Pronostic de la syphilis constitutionnelle des enfants du premier âge*. (*Id.*, no du 26 mai 1849.)
V. *Traitement de la diphthérite et des maladies couenneuses*. (*Id.*, no du 5 juin 1849.)
VI. *Traitement de la danse de Saint-Guy*. (*Id.*, no du 28 juin 1849.)

De la craniomalacie des enfants (Craniotabes der Weichehinterkopf). (*Arch. gén. de méd.*, février 1850.)

Du rachitisme et de l'ostéomalacie comparés (en collaboration avec le professeur Trousseau). (*Union médicale*, nos des 27 juin, 4, 20 et 30 juillet, 8 août, 12, 22 et 31 octobre et 7 novembre 1850.)

Le typhus en Silésie. (*Arch. gén. de méd.*, juillet 1850.)

Du rhumatisme articulaire aigu qui se termine par suppuration (en collaboration avec le professeur Trousseau). (*Union médicale*, no du 24 août 1850.)

De la variole, de la varioloïde, de la varicelle (en collaboration avec le professeur Trousseau). (*Union médicale*, nos du 17 septembre et du 1er octobre 1850.)

De quelques signes stéthoscopiques, dans leurs rapports avec la pneumonie des nouveau-nés (en collaboration avec le professeur Trousseau). (*Arch. gén. de méd.*, octobre 1850.)

De la pneumonie catarrhale et de la pneumonie lobaire de l'enfant (en collaboration avec le professeur Trousseau). (*Union médicale*, no du 27 septembre 1851.)

Du nasonnement, de la paralysie du voile du palais (en collaboration avec le professeur Trousseau). (*Union médicale*, no du 7 octobre 1851.)

Sur une forme d'atrophie partielle (*tropho-névrose de Romberg*). (*Arch. gén. de méd.*, mai 1852.)

Des accidents cérébraux qui surviennent dans le cours de la maladie de Bright. (*Arch. gén. de méd.*, octobre 1852.)

Recherches récentes sur la maladie de Bright. (*Arch. gén. de méd.*, novembre 1853.)

De la paracentèse de péricarde (en collaboration avec le professeur Trousseau). (*Arch. gén. de méd.*, novembre 1854.)

De la péripneumonie épizootique et de son inoculation, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, janvier 1855.)

De la gymnastique médicale, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, mars 1855.)

Recherches récentes sur l'helminthologie humaine. Cestodes (tænia des auteurs), Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, septembre 1855.)

Les maladies des capsules surrénales, symptômes et diagnostic, d'après Addison. (*Arch. gén. de méd.*, mars 1856.)

De l'emploi des instruments de précision en médecine; de la spirométrie, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, avril 1856.)

De la température du corps pendant les maladies; thermométrie pathologique, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, mai 1856.)

Du quinquina (matière médicale et pharmacologie), Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, août 1856.)

Du rhumatisme noueux et de son traitement par l'iode. (*Arch. gén. de méd.*, septembre 1856.)

Du rationalisme en thérapeutique; M. Mialhe, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, décembre 1856.)

Etude nosologique sur le typhus et la fièvre typhoïde, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, mars et avril 1857.)

Matériaux pour servir à l'histoire de l'ergotisme convulsif épidémique, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, mai 1857.)

Des gangrènes curables du poumon. (*Arch. gén. de méd.*, juillet 1857.)

Thrombose et embolie; exposé des théories du professeur Virchow. (*Arch. gén. de méd.*, octobre 1857.)

De la contagion de la syphilis secondaire, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, mai 1858.)

De l'état actuel des esprits relativement à la vaccine, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, septembre 1858.)

Recherches nouvelles de M. le Dr Bouchut sur le croup, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, décembre 1858.)

Lettre à M. le professeur Virchow de Berlin, à l'occasion de la syphilis constitutionnelle. (*Arch. gén. de méd.*, mai 1860.)

Recherches nouvelles sur les hydatides de l'homme, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, juin 1860.)

La clinique médicale de l'Hôtel-Dieu du professeur Trousseau, Revue bibliographique. (*Arch. gén. de méd.*, février 1861.)

De l'hygiène publique et de son organisation administrative, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, mai 1861.)

Du sclérème des adultes, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, décembre 1861.)

De l'état actuel de la science sur les trichines chez l'homme, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, décembre 1862.)

De quelques ouvrages récents sur les dyspepsies, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, juin 1863.)

De la maladie des trichines (trichiniasis), Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, avril 1864.)

Recherches nouvelles sur l'action thérapeutique du brome et de ses composés, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, janvier 1865.)

Etude clinique sur l'épidémie actuelle du choléra asiatique. (*Arch. gén. de méd.*, novembre 1865.)

De la médication hypodermique, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, janvier 1866.)

De l'état actuel de nos connaissances sur la polyurie (diabetes insipidus), Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, juillet 1866.)

De l'état actuel de l'hydrothérapie en France, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, octobre 1866.)

Sur un cas de péritonite chronique. (*Arch. gén. de méd.*, avril 1867.)

Théories récentes sur la goutte, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, juillet 1867.)

Traité des angines. 1 vol in-8°, Paris 1868.

De la fécondité dans ses rapports avec la prostitution. (*Arch. gén. de méd.*, novembre 1869.)

Des ferments et des fermentations morbides, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, mars 1870)

Des coliques hépatiques, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, octobre 1870.)

L'épidémie du scorbut dans les prisons de la Seine et à l'hôpital de la Pitié (en collaboration avec le Dr A. Legroux). (*Arch. gén. de méd.*, juillet, août et décembre 1871.)

Du traitement des maladies aiguës par l'eau froide, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, mai 1872.)

Des intermittences cardiaques. (*Arch. gén. de méd.*, décembre 1872.)

La guerre de Sécession aux Etats-Unis, au point de vue médical et chirurgical, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, décembre 1879 et janvier 1874.)

Des bains chauds. (*Arch. gén. de méd.*, novembre 1874.)

Symptomatologie et traitement du diabète, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, novembre 1875.)

Sur quelques points de l'histoire des hémiplégies, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, mars 1876.)

La topographie de l'auscultation. (*Arch. gén. de méd.*, novembre 1876.)

La thérapeutique jugée par les chiffres (en collaboration avec M. le professeur J. Regnauld). (*Arch. gén. de méd.*, janvier et février 1877.)

Etude rétrospective sur la maladie de Werlhof, Revue critique. (*Arch. gén. de méd.*, mai 1877.)

Des bronchites albuminuriques. (*Arch. gén. de méd.*, janvier, avril et juin 1879.)

Des bronchites. Douze leçons cliniques recueillies et rédigées par MM. Tapret et Lermoyez (1879-1880). (*Etudes médicales*, t. II, p. 458.)

Angine et néphrite rhumatismales, Revue clinique. (*Arch. gén. de méd.*, juin 1880.)

La technique de l'auscultation pulmonaire à l'usage des étudiants en médecine. Broch. in-12, Paris 1880.

Technique de la palpation et de la percussion (en collaboration avec M. le Dr Grancher). Broch. in-12, Paris 1880.

Carie du rocher, méningite, encéphalite, Revue clinique. (*Arch, gén. de méd.*, février 1881.)

La constipation et son traitement. Leçon recueillie et rédigée par M. A. Marfan (1881). (*Etudes médicales*, t. II, p. 388.)

Leçon sur les maladies du gros intestin, et en particulier sur les affections dysentériformes. Recueillie et rédigée par M. A. Marfan. (*Etudes médicales*, t. II, p. 404.)

Le chloroforme et son emploi thérapeutique en dehors de l'inhalation (en collaboration avec le professeur J. Regnauld). (*Arch. gén. de méd.*. février et mars 1882.)

Notes sur la séméiotique de la langue. (*Arch. gén. de méd.*, mai 1882.)

Traité de la goutte de Sydenham. Traduction française, broch. in-18, 1882.

Rhumatisme déformant anormal, Revue clinique. (*Arch. gén. de méd.*, décembre 1882.)

Angine tuberculeuse diptheroïde, Revue clinique. (*Arch. gén. de méd.*, février 1883.)

De l'onanisme. Leçon recueillie et rédigée par M. Marsau. (*Etudes médicales*, t. II, p. 347.)

Des maladies de l'estomac. Préface du traité de Brinton. (*Etudes médicales*, t. II, p. 356.)

De la pituite. Leçon recueillie et rédigée par M. de Brun, interne du service. (*Etudes médicales*, t. II, p. 426.)

Des coliques hépatiques. Leçons recueillies par M. Charrin. (*Etudes médicales*, t. II, p. 431.)

Les pleurésies. Leçon recueillie et rédigée par M. Faisans. (*Etudes médicales*, t. II, p. 577.)

Thérapeutique des maladies du cœur. Leçons recueillies par M. le Dr Huette. (*Etudes médicales*, t. II, p. 607.)

Sur le diabète. Leçons recueillies et rédigées par M. le Dr Frémy. (*Etudes médicales*, t. II, p. 621.)

Du rhumatisme. Leçon recueillie et rédigée par M. le Dr Legroux (*Etudes médicales*, t. II, p. 659.)

Du rhumatisme pyohémique. Leçon recueillie et rédigée par M. le Dr Legroux. (*Etudes médicales*, t. II, p. 668.)

Paris. — Imprimerie G. ROUGIER et Cie, rue Cassette, 1.